

Accompagnement de la fin de vie et soins palliatifs

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2026

En résumé

Le personnel soignant accompagne les résidents / patients en fin de vie ainsi que leurs familles.
Ce sont des moments difficiles à vivre pour tous.
Il est fondamental aujourd'hui de développer les connaissances des professionnels sur les droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie.
Anticiper les besoins de prise en charge palliative permettra aux résidents / patients de vivre ces derniers moments dans un confort physique et psychologique maximal.

Objectifs :

Connaître le cadre légal des soins palliatifs en France.
Clarifier la sémantique : fin de vie et soins palliatifs.
Acquérir des outils permettant une meilleure qualité d'écoute et d'accompagnement.
Savoir se positionner dans la relation triangulaire personne soignée - famille - soignants.
Identifier les besoins de la personne en fin de vie afin d'apporter les réponses les plus adaptées.
Travailler avec les ressources locales et territoriales.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Personnel soignant ou en relation d'aide.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par une IDE et une psychologue clinicienne. Formatrices spécialisées à l'écoute et à l'accompagnement des personnes en fin de vie.
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

990 €

Net de taxe par personne

Q6 ACCMAL 12-L25



3 jours, soit 21 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter



Module 1 : mieux comprendre pour mieux accompagner la personne en fin de vie - 1,5 jours

1. Intégrer le sens et l'éthique des soins palliatifs

L'évolution des soins palliatifs.

Les soins palliatifs : pour qui, pourquoi, quand, comment ?

Histoire des soins palliatifs.

2. Clarifier la sémantique : fin de vie et soins palliatifs

Identifier les patients en soins palliatifs et ceux en fin de vie.

3. Connaître le cadre législatif de la prise en charge

Texte de lois et préconisations HAS, SFAP, SFEDT :

Le droit des personnes – loi du 4 mars 2002.

La Loi Claeys Léonetti - 02/02/2016.

Définir l'obstination déraisonnable, les directives anticipées, la personne de confiance, les conditions pour la SLCMJDC - évolution de la réflexion de la loi via le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) avis 139, sur le suicide assisté.

4. Savoir décoder les sentiments, les attitudes et les réactions des personnes en fin de vie

Déni.

Sidération – mutisme.

Révolte – agressivité.

Refus.

Dépression – résignation - souhaits de mort.

Détachement - fuite – évitement.

Régression.

Rationalisation.

5. Acquérir des outils permettant une meilleure qualité d'écoute et d'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs familles

Accompagnement psychologique.

La communication dans la relation d'aide :

Le processus de la communication verbale.

Les cadres de référence.

Les attitudes spontanées dans l'écoute.

Les différents modes d'expression de la souffrance psychique.

Les conditions d'une bonne qualité d'écoute.

Les obstacles et limites de l'écoute, les écueils à éviter.

L'écoute non verbale :

Le regard.

Les mimiques.

Les attitudes corporelles, les gestes...

6. Savoir se positionner dans la relation triangulaire personne soignée - famille - soignants

Accompagnement des familles.

La complexité du système familial.



Le vécu des familles dans l'accompagnement d'un proche en fin de vie.
La confrontation à l'impuissance face à la souffrance d'un être aimé.
La confrontation à la séparation définitive.
Modification des rôles familiaux.
Le pré-deuil ; le deuil anticipé.
Le rôle et la place des familles dans l'accompagnement.
L'annonce du décès.
L'accueil de la famille au moment d'un décès.
Prise en compte du travail de deuil qu'ils auront à vivre.
Le processus du travail de deuil.
Deuils compliqués.
Deuils pathologiques.

7. Analyser ses propres sentiments, attitudes et craintes par rapport à la mort afin de les surmonter

Le vécu émotionnel des soignants face aux personnes en fin de vie : attitudes, émotions, réactions de défense : peurs, angoisse, agressivité, fuite... :

Le sentiment d'échec.
Le sentiment d'impuissance à soulager.
La confrontation à la souffrance inévitable.
L'importance du travail d'équipe dans l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille.
Rôle et place de chacun dans l'équipe.
La cohésion dans l'accompagnement l'importance du travail d'équipe dans l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille.

8. Savoir se protéger de l'épuisement professionnel

Prévention et gestion de la souffrance des soignants :

Trouver une distance qui permette de rester proche de ceux que l'on accompagne.
Se situer dans la triangulation famille - résident/ patient - professionnel.
Savoir réagir face à l'agressivité, les reproches, les exigences des résidents/patients, des familles.
Savoir se protéger face aux situations angoissantes.
Connaître et accepter les limites de l'écoute et de l'accompagnement.
Savoir se ressourcer au sein de l'équipe et dans sa vie personnelle.
Repérer les signes avant-coureurs du l'épuisement professionnel.



Module 2 : repérer les besoins de la personne en fin de vie et apporter les soins adaptés - 1,5 jours

1. Identifier les besoins de la personne en fin de vie afin d'apporter les réponses les plus adaptées

Les soins seront centrés sur le confort, le respect et la qualité de la vie de la personne.

Adaptation de la démarche de soins :

Soins actifs non curatifs.

Démarche globale et personnalisée.

Développer une approche bienveillante.

2. Évaluer et contrôler la douleur

La prise en charge de la douleur en situation de fin de vie :

L'évaluation de la douleur et la transmission des observations recueillies.

Les échelles d'évaluation appropriées ESAS.

Reconnaissance de la douleur non exprimée.

Traitements médicamenteux meopa*emla* morphiniques, hypnovel.

Prévention de la douleur induite par les soins.

Proportionnalité des soins, éthique de la prise en charge de la douleur en SP.

3. Développer des soins centrés sur le confort, le respect et la qualité de la vie de la personne

Les soins en phase terminale :

Les soins de confort : le nursing de base, les soins au corps.

La place de l'alimentation et de l'hydratation en phase terminale.

Les principaux symptômes rencontrés en phase terminale et les signes de l'agonie.

Dyspnée, douleur, position de 3/4, soins de bouche.

Les symptômes réfractaires.

La sédation.

Principes et mise en place.

4. Coordonner les parcours de prise en charge des soins palliatifs et fin de vie

Le réseau des soins palliatifs :

Equipe régionale de coordination et d'animation des soins palliatifs.

Fiche Pallia 10.

Fiche SAMU.

HAD.

5. Transmettre et développer la culture du soin palliatif en équipe et en réseau

La place des accompagnants ; que mettre en place, comment, lieu et temps.

La place des transmissions ciblées et réunion de synthèse.

Connaitre les associations dédiées à l'accompagnement et les sites et applications.

6. Réflexion à la mise en place d'outils concrets au sein de l'institution en vue d'une amélioration des pratiques en interdisciplinarité et d'un transfert des connaissances acquises

Travailler sur des axes d'amélioration des pratiques individuelles et collectives :

Mise en commun des axes à proposer à la direction.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation :

Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.

Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Formation centrée principalement sur les personnes, adaptée au groupe, qui tient compte du rythme de chacun.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Cette formation est possible sur 2 jours en sur-mesure.

